

Nouvelles protections dans l'état de la Virginie pour les personnes souffrant du trouble bipolaire et pour les désintoxiqués – Le pouvoir médical d'Ulysse.

L'été dernier, une nouvelle loi est passée dans l'état de la Virginie pour protéger les personnes souffrant du trouble bipolaire ou pour les désintoxiqués. Avant cette loi, il n'y avait pas de protection pour aider des personnes en cas de crise. L'article 14 de la constitution américaine reconnaît le droit à la vie privée, incluant le droit de refuser tout traitement médical.

Un des signes d'une crise pour une personne souffrant du trouble bipolaire est le refus d'accepter les traitements médicaux. La situation est similaire pour les personnes accros aux drogues ou à l'alcool. Les familles de ces personnes en crise étaient sans ressources légales et médicales jusqu'à la création de ce pouvoir médical surnommé « Pouvoir Médical d'Ulysse » (Psychiatric Advance Medical Directive).

Il existe dans tous les états une procédure d'emprisonnement de force et d'hospitalisation psychiatrique. Les procédures varient d'un état à l'autre, mais restent toutefois très strictes, utilisées que pour des situations extrêmes. Il en était autrement au début du siècle passé. Je vous suggère de regarder le film *Changeling** à ce propos. Je vais d'abord expliquer la procédure d'emprisonnement involontaire qui continue à exister et ensuite j'expliquerai ce qu'est un pouvoir médical d'Ulysse.

Emprisonnement involontaire :

L'emprisonnement involontaire est limité dans l'état de la Virginie à deux situations de crise causées par une maladie mentale : (1) la personne est en danger immédiat de se faire du mal ou d'en causer à d'autres ; ou (2) souffre d'un mal sérieux dû à un manque de capacité pour se protéger contre ce mal ou à un manque de capacité pour pourvoir à ses propres besoins essentiels. Il est entendu que cette procédure ne pourra être commencée qu'avec des preuves claires et convaincantes de cette situation de crise et qu'avec la preuve qu'il n'y a pas d'autres alternatives moins restrictives. La période d'incarcération initiale ne peut dépasser 30 jours ou 180 jours pour un emprisonnement ultérieur à la suite de cette incarcération initiale.

Cet emprisonnement initial suit une procédure rigoureuse. Elle débute généralement par une arrestation civile d'urgence justifiée par un ordre de détention en urgence signé par un juge. Dans les 4 heures qui suivent, la personne détenue doit être évaluée par un professionnel spécialisé dans les maladies mentales.

Dans les 48 heures qui suivent, la personne emprisonnée doit paraître devant un magistrat. La personne peut être représentée par un avocat privé ou un avocat payé par l'état de la Virginie lui sera désigné. Enfin, un examinateur indépendant nommé par le tribunal devra réexaminer la personne et présenter un rapport au magistrat.

Lors de l'emprisonnement involontaire, la personne a toujours le droit de refuser tout traitement médical. Une procédure légale complémentaire peut être ouverte qui demandera au juge l'autorisation de forcer la prise de médicaments, et d'en justifier la nécessité. Les justifications peuvent être les suivantes : manque de capacité de la personne emprisonnée ou par justification que le refus au traitement est dû à la maladie mentale. Le juge n'ordonnera cette procédure que dans des cas très limités.

Le pouvoir médical d'Ulysse :

L'épisode d'Ulysse et des sirènes est à l'origine de cette appellation par les juristes. Ulysse avait demandé à son bras droit de l'attacher au mat du bateau à l'approche des rochers où les sirènes se cachaient et d'ignorer ses demandes futures de la détacher.

Ce pouvoir médical qui doit **être signé en présence d'un médecin traitant**, permet à une personne souffrant du trouble bipolaire ou d'autre maladie mentale ou qui est désintoxiquée de donner le pouvoir à un agent de l'emprisonner dans un hôpital psychiatrique contre son gré en cas de rechute dans la maladie mentale ou de rechute dans l'intoxication.

La cause de cet emprisonnement est bien entendu limitée au cas de rechute et ne peut être justifiée par toute autre cause. Cet emprisonnement aura une durée maximale de 10 jours au cours desquels, la plupart des médicaments ont le temps de commencer à faire effet.

Le signataire peut aussi donner l'autorisation « contre son gré » à l'injection or à la prise de certains médicaments.

Les groupes de lobby pour ce changement espèrent pouvoir faire adopter cette loi à Washington, D.C. et dans l'état du Maryland.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Yahne Miorini au (703) 448-6121 ou par mail à yahne.miorini@miorinilaw.com.

* Directeur de film: Clint Eastwood ; acteurs : Angelina Jolie et John Malkovich

DOCTEUR LUCIE GREENBLUM
Médecin diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

PSYCHOTHERAPIE & PSYCHANALYSE

Consultations pour enfants, adolescents et adultes

Cabinets à **BETHESDA** - 5415 Kirkwood Drive **301 320 68 85**
et à **McLEAN** - **703 448 06 96**